

ENTRETIEN

- Pour votre sécurité et votre confort, nous vous recommandons de faire inspecter vos chaussures par un professionnel qualifié. Nous vous recommandons de faire inspecter vos chaussures par un professionnel qualifié. Nous vous recommandons de faire inspecter vos chaussures par un professionnel qualifié.

POUR LES NETTOYER

- Apres chaque utilisation, laissez sécher les chaussures dans un endroit aéré et loin d'une source de chaleur.
- Éviter à la brosse les excès de terre ou de poussière.
- Avec un chiffon mouillé et du savon si besoin, nettoyer les lacets.
- Éviter d'utiliser des produits abrasifs ou corrosifs.
- Éviter d'utiliser des produits abrasifs ou corrosifs.

UTILISATION

- Le marquage CE apposé sur ce produit signifie :
- Qu'il satisfait aux exigences essentielles prévues par la directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle ;
- Innocuité ;
- Sécurité ;
- Confort ;
- Solidité ;
- Sécurité : dont protection contre les risques de chute par glissement ;
- Que ce type de chaussures de sécurité a été soumis à un examen CE de type par un organisme habilité ;
- Que le fabricant s'est engagé à respecter les exigences de la directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle ;
- Que le fabricant s'est engagé à respecter les exigences de la directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle ;
- Que le fabricant s'est engagé à respecter les exigences de la directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle ;

NOTICE D'UTILISATION

Si les chaussures que vous ont fournies ne sont pas équipées d'une semelle de marche pour tout ou partie composée de polyuréthane :
- Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 3 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure ;
- Après la date de fabrication qui figure sur la chaussure, l'exposition à une source lumineuse, hygrométrie, variation de température, peuvent provoquer une modification de la structure des matériaux qui ne conservent plus leur niveau de performance en regard des exigences essentielles définies par la directive européenne 89/686/CEE ;
- Si les chaussures que vous ont fournies sont équipées d'une semelle de marche composée d'un autre matériau que le polyuréthane :
- Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 5 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure ;
- Les délais que nous vous indiquons se rapportent uniquement à des chaussures neuves et dans leur emballage d'origine, conservées dans une zone de stockage contrôlée et non soumises à des variations de température et de flux d'humidité rapides ;
- Ces chaussures ont été conçues et réalisées en tenant compte de vos exigences et nous vous recommandons de les utiliser dans les conditions d'utilisation pour lesquelles elles ont été conçues ;
- Chaque paire de chaussures antistatiques doit être livrée avec une notice explicative contenant les informations suivantes :
- Il convient d'utiliser ces chaussures antistatiques lorsqu'il est nécessaire de minimiser l'accumulation de charges électrostatiques, par leur dissipation, évitant ainsi le risque d'incendie de vapeurs ou substances inflammables et si le risque de choc électrique d'un appareil électrique ou d'un élément sous tension n'a pas été complètement éliminé. Il faut savoir cependant que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre le choc électrique puisqu'elles introduisent inévitablement une résistance entre le pied et le sol. Si le risque de choc électrique n'a pas été complètement éliminé, des mesures supplémentaires pour éviter ce risque sont essentielles. De telles mesures, aussi bien que les essais additionnels mentionnés ci-dessus, doivent faire partie des contrôles de routine du programme de sécurité du lieu de travail ;
- L'expérience démontre que, pour le lessivage antistatique, le lavage de décharge à l'eau est un produit d'entretien, dans des conditions normales, une résistance électrique inférieure à 1000 MΩ à tout moment de la vie du produit ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;

Symbol	Risques couverts	Catégorie
A	Antistatique	EN 61340-5-1
E	Équipement de protection individuelle	EN 61340-5-1
WRU	Résistance à l'usure	EN 61340-5-1
P	Résistance à la perforation	EN 61340-5-1
FO	Résistance aux forces	EN 61340-5-1

Symbol	Risques couverts	Catégorie
A	Antistatique	EN 61340-5-1
E	Équipement de protection individuelle	EN 61340-5-1
WRU	Résistance à l'usure	EN 61340-5-1
P	Résistance à la perforation	EN 61340-5-1
FO	Résistance aux forces	EN 61340-5-1

Symbol	Risques couverts	Catégorie
A	Antistatique	EN 61340-5-1
E	Équipement de protection individuelle	EN 61340-5-1
WRU	Résistance à l'usure	EN 61340-5-1
P	Résistance à la perforation	EN 61340-5-1
FO	Résistance aux forces	EN 61340-5-1

Symbol	Risques couverts	Catégorie
A	Antistatique	EN 61340-5-1
E	Équipement de protection individuelle	EN 61340-5-1
WRU	Résistance à l'usure	EN 61340-5-1
P	Résistance à la perforation	EN 61340-5-1
FO	Résistance aux forces	EN 61340-5-1

Symbol	Risques couverts	Catégorie
A	Antistatique	EN 61340-5-1
E	Équipement de protection individuelle	EN 61340-5-1
WRU	Résistance à l'usure	EN 61340-5-1
P	Résistance à la perforation	EN 61340-5-1
FO	Résistance aux forces	EN 61340-5-1

Symbol	Risques couverts	Catégorie
A	Antistatique	EN 61340-5-1
E	Équipement de protection individuelle	EN 61340-5-1
WRU	Résistance à l'usure	EN 61340-5-1
P	Résistance à la perforation	EN 61340-5-1
FO	Résistance aux forces	EN 61340-5-1

GEBUIKSAANWIJZING

Voor uw veiligheid en comfort zijn deze schoenen met de groots zool vervaardigd met materiaal van zeer hoge kwaliteit, en de meest geavanceerde productietechnieken.

REINIGING

- Na ieder gebruik de schoenen geopend in een goed ventilatede ruimte laten drogen, uit de buurt van warmtebronnen.
- Afde of stof met een borstel verwijderen.
- Verken met een vochtige doek, en eventueel met wat zeep verwijderen.
- Glad of gepolijst leer kan eventueel met gewoon schoenrems ingewreven worden.

GEbruik

- De CE markering op het product houdt in :
- Dat het voldoen aan de belangrijke voorwaarden zoals uiteengezet in de Europese Richtlijn 89/686/EEG betreffende persoonlijke beschermingsmiddelen ;
- Schadelijkheid ;
- Confort ;
- Stevigheid ;
- Veiligheid ;
- Veiligheid : waaronder bescherming tegen vallen door uitlijzen ;
- Dat het veiligheidschoontype is ontworpen aan het EG typecertificaat door een erkend conformiteitsorganisme CTC (N°0075) 4, rue Herman Frenkel 69367 LYON Cedex 07 - Frankrijk ;
- Dat het product op gebied van comfort en stevigheid voldoet aan het laatste niveau, zoals omschreven door een geharmoniseerde Europese norm ;
- De aanwezigheid van een veiligheidsbescherming beschermend tegen vallen van maximaal 1500 daN ;
- Voor bepaalde toepassingen kan aanvullende bescherming vereist zijn ;
- In het onderstaande schema vindt u het beschermingsniveau van deze schoenen ;

NOTICE D'UTILISATION

INSTRUCTIONS FOR USE

MORE THAN SAFETY

FR - EN
AR - BG - CS - DA - DE - EL
ES - ET - FI - HR - UK - IT
LT - ISR - NL - NO - PL - PT
RO - RU - SK - SL - SR - SV

ANNIC S.A.S

82250 LAGUEPIE - FRANCE

Tél.: +33 (0)5 63 30 21 01

Fax.: +33 (0)5 63 31 40 18

e-mail : contact@mts-morethansafety.com
www.mts-morethansafety.com

NOTIFIED BODY PU 2D INJECTED MODELS

"0075" CTC

4, rue Herman Frenkel
69367 LYON FRANCE



Indien de geleverde schoenen niet zijn uitgerust met een inlegzool:
In dit geval zijn de schoenen zonder inlegzool geschikt. Wij wijzen u erop dat het gebruik van een inlegzool de beschermingseigenschappen van de schoen mogelijk kunnen beïnvloeden.
Indien de loopzool van de schoenen geheel of gedeeltelijk van polyurethaan is:
Raden wij u aan dat product niet langer dan 3 jaar na de op de schoen vermeldde fabricagedatum te gebruiken. Na deze datum kunnen bepaalde factoren, zoals blootstelling aan licht, lichtvochtigheid en temperatuurschommelingen de structuur van het gebruikte materiaal beïnvloeden en hun prestaties zodanig wijzigen dat ze niet meer voldoen aan de belangrijkste voorwaarden zoals uiteengezet in de Europese Richtlijn 89/686/EEG.
Indien de schoenen uitgerust zijn met een loopzool van ander materiaal dan polyurethaan:
Raden wij u aan dat product niet langer dan 5 jaar na de op de schoen vermeldde fabricagedatum te gebruiken. De hierop vermeldde termijnen zijn alleen van toepassing op nieuwe schoenen in hun originele verpakking, en bewaard op een gecontroleerde bewaarplaats zonder lichtvochtigheid- of grote temperatuurschommelingen.
Deze schoenen zijn volgens IWF gestelde eisen ontworpen en vervaardigd, en wij hopen dat ze aan uw verwachtingen zullen voldoen.
"Gebruiksaanwijzing antistatische eigenschappen, voor veiligheidschoenen met markering A of S1 of S2 of S3, volgens de norm EN ISO 20345:2011"

De antistatische schoenen moeten niet blijstiler geleverd worden, die de volgende informatie bevat:
Het gebruik van antistatische schoenen moet aanbevolen wanneer het noodzakelijk is de accumulatie van elektrostatische ladingen te verminderen. Hierdoor wordt de ontbranding van ontvlambare vloeistoffen of stoffen voorkomen, maar ook elektrische schokken indien het gewaag nog aanwezig is bij apparaten of onderdelen onder spanning. Wel wijzen wij er op dat het gebruik van antistatische schoenen geen bescherming tegen mechanische elektrische schokken, omdat ze enkel een weerstand tussen de voet en de bodem vormen. Indien het risico op een elektrische schok zou bestaan, moeten extra maatregelen genomen worden om dat risico alsnog te verminderen. Deze maatregelen, evenals de hieronder vermelde aanvullende testen moeten opgenomen worden in het veiligheidsprogramma van de werkplek, en deel uitmaken van de routinecontroles.
Eenring heel uitgewezen dat op gebied van antistatische werking, het onbeduidende door de schoen onder normale omstandigheden een elektrische weerstand moet hebben van minder dan 1000 MΩ tijdens de gehele levensduur van de schoen.
Bij een defect elektrisch apparaat dat functioneert onder een spanning van minder dan 250V, moet een nieuw product ten minste een waarde van 100 kΩ hebben, wij het een gedegen bescherming bieden tegen een gewone elektrische schok of ontbranding. Niettemin worden de gebruikers gewaarschuwd voor het feit dat in bepaalde gevallen de door de schoenen geboden bescherming niet voldoende, en andere beschermingsmiddelen gebruikt moeten worden om de drager te allen tijde optimale bescherming te bieden.
De elektrische weerstand van dit type schoen kan aanzienlijk worden gewijzigd door buiging, besmetting of vochtigheid. Dit type schoen is niet geschikt voor gebruik onder vochtige omstandigheden. Voor een optimale bescherming is het noodzakelijk dat het product tijdens zijn levensduur gebruikt wordt onder de omstandigheden waarvoor het ontworpen is (dispositie van elektrische ladingen en een zekere graad van bescherming). De gebruiker wordt aangeraden om op de werkplek vaak en regelmatig de elektrische weerstand van het product te testen.
Schoenen behorend tot klasse I worden na lang dragen voelschoenen, en kunnen in een vochtige omgeving geleefd worden.
Indien de schoenen gebruikt worden onder omstandigheden dan waarin de zolen besmet zijn, wordt de gebruiker verzocht de elektrische eigenschappen te controleren alvorens een risicozone te betreden.
De weerstand van de grond waarop antistatische schoenen worden gedragen, moet van een laag zijn dat geen risico voor schade aan de bescherming van de schoenen maakt.
Tijdens het dragen van de schoen mag zich geen enkel isolerend element, behalve gewone sokken, tussen de zool en de voet van de drager bevinden. Mocht er gebruik gemaakt worden van een inlegzool, moet eerst de etiket-

Si les chaussures que vous ont fournies ne sont pas équipées d'une semelle de marche pour tout ou partie composée de polyuréthane :
- Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 3 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure ;
- Après la date de fabrication qui figure sur la chaussure, l'exposition à une source lumineuse, hygrométrie, variation de température, peuvent provoquer une modification de la structure des matériaux qui ne conservent plus leur niveau de performance en regard des exigences essentielles définies par la directive européenne 89/686/CEE ;
- Si les chaussures que vous ont fournies sont équipées d'une semelle de marche composée d'un autre matériau que le polyuréthane :
- Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 5 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure ;
- Les délais que nous vous indiquons se rapportent uniquement à des chaussures neuves et dans leur emballage d'origine, conservées dans une zone de stockage contrôlée et non soumises à des variations de température et de flux d'humidité rapides ;
- Ces chaussures ont été conçues et réalisées en tenant compte de vos exigences et nous vous recommandons de les utiliser dans les conditions d'utilisation pour lesquelles elles ont été conçues ;
- Chaque paire de chaussures antistatiques doit être livrée avec une notice explicative contenant les informations suivantes :
- Il convient d'utiliser ces chaussures antistatiques lorsqu'il est nécessaire de minimiser l'accumulation de charges électrostatiques, par leur dissipation, évitant ainsi le risque d'incendie de vapeurs ou substances inflammables et si le risque de choc électrique d'un appareil électrique ou d'un élément sous tension n'a pas été complètement éliminé. Il faut savoir cependant que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre le choc électrique puisqu'elles introduisent inévitablement une résistance entre le pied et le sol. Si le risque de choc électrique n'a pas été complètement éliminé, des mesures supplémentaires pour éviter ce risque sont essentielles. De telles mesures, aussi bien que les essais additionnels mentionnés ci-dessus, doivent faire partie des contrôles de routine du programme de sécurité du lieu de travail ;
- L'expérience démontre que, pour le lessivage antistatique, le lavage de décharge à l'eau est un produit d'entretien, dans des conditions normales, une résistance électrique inférieure à 1000 MΩ à tout moment de la vie du produit ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;

Si les chaussures que vous ont fournies ne sont pas équipées d'une semelle de marche pour tout ou partie composée de polyuréthane :
- Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 3 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure ;
- Après la date de fabrication qui figure sur la chaussure, l'exposition à une source lumineuse, hygrométrie, variation de température, peuvent provoquer une modification de la structure des matériaux qui ne conservent plus leur niveau de performance en regard des exigences essentielles définies par la directive européenne 89/686/CEE ;
- Si les chaussures que vous ont fournies sont équipées d'une semelle de marche composée d'un autre matériau que le polyuréthane :
- Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 5 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure ;
- Les délais que nous vous indiquons se rapportent uniquement à des chaussures neuves et dans leur emballage d'origine, conservées dans une zone de stockage contrôlée et non soumises à des variations de température et de flux d'humidité rapides ;
- Ces chaussures ont été conçues et réalisées en tenant compte de vos exigences et nous vous recommandons de les utiliser dans les conditions d'utilisation pour lesquelles elles ont été conçues ;
- Chaque paire de chaussures antistatiques doit être livrée avec une notice explicative contenant les informations suivantes :
- Il convient d'utiliser ces chaussures antistatiques lorsqu'il est nécessaire de minimiser l'accumulation de charges électrostatiques, par leur dissipation, évitant ainsi le risque d'incendie de vapeurs ou substances inflammables et si le risque de choc électrique d'un appareil électrique ou d'un élément sous tension n'a pas été complètement éliminé. Il faut savoir cependant que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre le choc électrique puisqu'elles introduisent inévitablement une résistance entre le pied et le sol. Si le risque de choc électrique n'a pas été complètement éliminé, des mesures supplémentaires pour éviter ce risque sont essentielles. De telles mesures, aussi bien que les essais additionnels mentionnés ci-dessus, doivent faire partie des contrôles de routine du programme de sécurité du lieu de travail ;
- L'expérience démontre que, pour le lessivage antistatique, le lavage de décharge à l'eau est un produit d'entretien, dans des conditions normales, une résistance électrique inférieure à 1000 MΩ à tout moment de la vie du produit ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;
- Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'eau, tout au long de sa durée de vie ;